

Fin de carrière...

Si un homme juste tombe dans le péché, sa droiture passée ne le sauvera pas.
Ézéchiél 33.12

Il suffit parfois d'une faute grave « en fin de parcours » pour que s'efface le souvenir de tout le bien qu'une personne a déjà accompli. Des hommes politiques, des rois, des sportifs et d'autres personnages se sont parfois « salis » par une seule mauvaise décision, un acte inconsidéré ou une parole mensongère, juste vers la fin d'une carrière très réussie. La réputation et la gloire, dont la personne a joui, s'évanouissent alors comme une fumée. Les bonnes choses accomplies « dans le temps » n'excusent pas son comportement présent.

Et si moi-même, arrêté après avoir brûlé un feu rouge, j'expliquais à l'agent de police : « Mais jusqu'ici j'ai toujours respecté tous les feux rouges ! », il me dirait, avec raison, que le respect passé des feux rouges ne change rien à la faute que je viens de commettre...

Dieu aussi agit selon ce principe. Le bien accompli, les « bonnes » pratiques religieuses ne nous rachètent pas de nos fautes, ni présentes ni passées. Le rachat nous est offert uniquement par Jésus-Christ qui en a payé le prix.

Le refuser jusqu'à la fin de la vie est si grave que l'homme qui agit ainsi est irrémédiablement perdu. Nous avons besoin d'accepter maintenant (2 Corinthiens 6.1-2) le salut en Jésus-Christ si nous voulons être reçus par Dieu à la fin de notre vie.

Pierre Wheeler - Calendrier CAEF du 14/12/2021.

Lecture proposée : Livre du prophète Ézéchiél, chapitre 33, versets 10 à 20